

Édifices commémoratifs des anciens combattants, rue Wellington, sera terminé en 1958 et logera le ministère du Commerce, permettant ainsi la démolition de l'édifice temporaire n° 1 à l'extrémité ouest de la rue Wellington pour faire place à la Bibliothèque nationale.

Nombre d'autres édifices fédéraux sont encore en projet, y compris un hôpital pour les trois armes, chemin Smyth, à l'est de la rivière Rideau. L'aménagement de l'aéroport d'Ottawa, où la C.D.F. a coordonné les plans de l'Aviation royale du Canada, du ministère des Transports et de l'Établissement aéronautique national, connaîtra une grande extension et le ministère des Transports est à y construire un édifice moderne d'aérogare.

En 1957, la C.D.F. avait déjà acquis la plupart des terrains nécessaires à quelque 50 milles de nouvelles promenades fédérales, mais, sauf l'achèvement de la promenade (2 milles) du lac des Fées dans Hull-Ouest, on n'a rien fait d'autre. La promenade du lac Fortune dans le parc de la Gatineau, d'où s'offrent de magnifiques panoramas de la vallée de la rivière Outaouais, a été revêtue et paysagée et on a commencé le tronçon de dix milles vers le nord à partir de la route d'Aylmer dans Hull-Ouest. Le programme d'acquisition de terrains pour l'aménagement du parc de la Gatineau dans les Laurentides au nord et à l'ouest de la zone métropolitaine d'Ottawa-Hull a progressé et l'amélioration des parcs s'est poursuivie avec l'aménagement de stationnements supplémentaires aux abords si fréquentés des terrains de pique-nique et des plages du lac Philippe.

Le plus récent projet municipal d'importance à Ottawa est l'élargissement de l'avenue Carling à l'ouest de Bronson jusqu'à Kirkwood. Le gouvernement fédéral a cédé des terrains nécessaires à la construction de cette artère à double chaussée. La ville a également entrepris d'établir un plan officiel pour assurer son développement en accord avec le Plan directeur; la C.D.F. a pris à sa charge une partie des frais et de l'assistance technique. Une commission fédérale-municipale a été instituée pour étudier le problème des ponts sur la rivière Outaouais entre Ottawa et Hull. La Commission a fait siennes les recommandations d'une maison d'ingénieurs portant de construire un nouveau pont entre Ottawa et Hull à environ un demi-mille en aval du pont Interprovincial. La C.D.F. aide également les petites municipalités de la région de la capitale nationale à établir leurs règlements de construction et de zonage.

Au printemps de 1957, un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes a examiné les progrès réalisés par la C.D.F. dans l'exécution du Plan de la capitale nationale ainsi que ses projets. Le rapport du comité a été suivi de la rédaction d'un projet de loi (lu pour la première fois au Parlement) visant à faciliter le travail de la Commission tant dans ses travaux d'aménagement fédéraux que dans les projets de son Plan directeur à exécuter de concert avec les municipalités locales.

### Section 3.—Conservation des animaux sauvages\*

**Service de la faune.**—Le Service de la faune, de la Division des parcs nationaux du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, s'occupe des questions qui portent sur les animaux sauvages et relèvent du pouvoir fédéral, sauf celles qui intéressent le Musée national ou sont étroitement liées aux affaires indiennes.

Le Service doit faire office de conseiller en matière d'administration et de conservation des ressources fauniques des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, conseiller et aider la Division des parcs nationaux et des lieux historiques quant aux problèmes touchant le poisson et la faune des parcs nationaux et, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada et les autorités provinciales de la chasse, appliquer la loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Il s'occupe aussi des problèmes nationaux et internationaux relatifs aux ressources fauniques du Canada et collabore avec les organismes officiels et autres, au pays et à l'étranger, qui ont les mêmes intérêts et les mêmes problèmes.

\* Rédigé au Service de la faune sauvage, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Ottawa).